

Briis-Sous-Forges, le 22 juin 2023.

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves.

Madame, Monsieur,

Votre enfant entre au collège Jean MONNET au mois de septembre 2023 pour les élèves de 6^{èmes}. Il va y poursuivre sa scolarité en 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème} pour les autres élèves. Le collège constitue une étape importante dans la construction de sa personnalité et la préparation de son avenir. Cette construction est basée sur le respect des valeurs républicaines, l'apprentissage des savoirs, les valeurs de travail et d'effort et le respect des règles de vie collective.

Vous trouverez ci-après dates et horaires de moments importants de cette année scolaire. Nous vous invitons à lire cette circulaire avec attention.

L'ensemble du personnel du collège Jean Monnet veillera, avec votre coopération, à la réussite de tous les élèves.

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne rentrée et une fructueuse année scolaire.

La Principale

Micheline BELLAY

La Principale Adjointe

Hélène DUVAL

RENTREE DES ELEVES

L'accueil échelonné des élèves aura lieu dans la cour du collège le :

Lundi 4 septembre 2023 les pour 6^{èmes} selon les horaires suivants :

- A 8h 40, ouverture du portail pour un temps de retrouvailles entre élèves et consultation des listes de classes.
- A 9h00, départ dans les salles avec le professeur principal

Tous les élèves sont invités à déjeuner au collège quel que soit leur régime (demi-pensionnaire ou externe).

Les parents d'élèves de sixième **peuvent déjeuner avec leur enfant au collège**, ce jour, selon les modalités définies lors de l'inscription au prix de 7.80€. Les parents qui souhaitent bénéficier de cette proposition devront rapporter le chèque correspondant au montant indiqué à l'ordre du collège Jean Monnet le mercredi 5 juillet 2023 au collège entre 14h et 18h.

Le repas aura lieu à 12h30.

- A 14h, les élèves sont de nouveau pris en charge par le professeur principal

Cette journée sera jalonnée par différents moments qui permettront aux élèves de commencer leur scolarité au collège de façon sereine.

- Les élèves seront libérés à 16h15

Mardi 5 septembre 2023 pour les 5^{èmes}, 4^{èmes} et 3^{èmes} selon les horaires suivants :

- De 9h35 à 11h45 accueil des classes de 5^{ème}
- De 10h30 à 12h40 pour les classes de 4^{ème}
- De 13h15 à 16h15 pour les classes de 3^{ème}

Les cours pour toutes les classes débuteront à partir du mercredi 6 septembre 2023, selon l'emploi du temps et la demi-pension fonctionnera à partir jeudi 7 septembre 2023.

HORAIRE DES COURS ET ACCES AU COLLEGE

Le collège accueille les élèves du lundi matin **8h40** au vendredi soir **17h10**, et le mercredi de **8h40 à 12h40**.

Matin

1^{er} cours : 8h40
2^{ème} cours : 9h35
Récréation : de 10h30 à 10h50
3^{ème} cours : 10h50
4^{ème} cours : 11h45

Après-midi

1^{er} cours : 13h15
2^{ème} cours : 14h10
Récréation : de 15h05 à 15h20
3^{ème} cours : 15h20
4^{ème} cours : 16h15

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

TOUSSAINT : du vendredi 20 octobre 2023 après les cours, au lundi 6 novembre 2023 au matin.
NOEL : du vendredi 22 décembre 2023 après les cours, au lundi 8 janvier 2024 au matin.
HIVER : du vendredi 9 février 2024 après les cours, au lundi 26 février 2024 au matin.
PRINTEMPS : du vendredi 5 avril 2024 après les cours, au lundi 22 avril 2024 au matin.
ASCENSION : du mardi 7 mai 2024 après les cours au lundi 13 mai 2024 au matin.
ETE : vendredi 5 juillet 2024 après les cours.

AUTRES DATES IMPORTANTES

STAGE DES 3èmes : du lundi 18 au vendredi 22 décembre 2023.
DIPLOME NATIONAL DU BREVET : en attente des dates nationales.

RENCONTRES PARENTS PROFESSEURS

Une rencontre parents-professeurs est prévue en début d'année. Elle a pour objet de vous informer :

- des programmes,
- du volume et du rythme de travail (écrit, oral),
- du rôle et de la tenue du carnet de liaison,
- de l'évaluation (notation),
- des actions envisagées.

Jeudi 14 septembre 2023 : 6èmes à 18h, 5èmes à 18h45

Vendredi 15 septembre 2023 : 4èmes à 18h, 3èmes à 18h45

Les professeurs principaux rencontreront individuellement tous les parents après les conseils de classes du premier trimestre avec remise du bulletin. A l'issue du second trimestre, des rencontres parents-professeurs seront organisées. Vous serez informés en temps voulu par les professeurs principaux du calendrier et des modalités de cet entretien.

En dehors de ces rencontres institutionnelles, les professeurs sont disponibles (sur rendez-vous) pour examiner sans attendre la situation de votre enfant. S'ils demandent à vous voir, répondez rapidement à leur invitation. Vous pouvez toujours prendre l'initiative de les rencontrer quand vous le jugez nécessaire.

RESTAURATION SCOLAIRE : très important

Vous devez générer un coupon de restauration scolaire déterminant votre tranche de facturation en vous connectant à l'adresse suivante : [essonne.fr/restauration-scolaire](https://www.essonne.fr/restauration-scolaire) (voir document explicatif distribué à votre enfant).